



Avignon, le 5 décembre 2013

Le directeur académique  
des services de l'éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs les Proviseurs de lycées  
et de lycées professionnels publics et privés

**Division  
De la Scolarité**

Référence  
2013

Dossier suivi par

Estelle Cappello

Téléphone

04 90 27 76 91

Fax

04 90 27 76 79

Mél.

estelle.cappello

@ac-aix-marseille.fr

**49 rue Thiers  
84077 Avignon**

Horaires d'ouverture :

8h30 – 12h

13h30 – 16h30

Accès personnes à

mobilité réduite :

26 rue Notre Dame

des 7 douleurs

**Objet : Olympiades lycéennes de la sécurité routière 2013/2014.**

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance le règlement du concours des Olympiades lycéennes de la sécurité routière, organisé en 2013/2014 pour la 1<sup>ère</sup> année, par la Préfecture de Vaucluse.

Ce concours s'adresse aux élèves scolarisés en classe de seconde générale ou professionnelle.

J'attire votre attention sur la date limite d'inscription : le 15 janvier 2014.

Vous recevrez par ailleurs des affiches à apposer dans vos établissements.

Je compte sur votre soutien pour favoriser cette action et par avance vous en remercie.

Signé par

Dominique BECK

**PJ :**

Le règlement des Olympiades lycéennes 2013-2014

Le bulletin d'inscription et l'autorisation d'utilisation des oeuvres

Le flyer sous format numérique que les établissements pourront mettre en ligne sur leur site



## **RESSOURCES CULTURELLES N°5**

### **Commémoration**

Le bulletin officiel : [http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=74334](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=74334)

**Un document spécifique** à cette opération, réalisé à destination des enseignants et comprenant des pistes pédagogiques susceptibles d'être explorées à cette occasion, est disponible sur l'espace dédié à la « Grande collecte » sur le portail de la Mission du Centenaire : <http://www.centenaire.org/>.

### **La mission académique Mémoire et citoyenneté**

Publié le 23/07/13 12:09 Une mission académique Mémoire et citoyenneté a été créée afin de coordonner les actions entreprises pour la transmission de la mémoire.

La transmission de la mémoire est appelée à tenir une place plus grande dans la formation des élèves. Ses objectifs coïncident avec ceux de l'éducation à la citoyenneté dans la mesure où le rôle dévolu à la mémoire est de plus en plus présenté comme essentiel dans la lutte contre toutes les formes de xénophobie, de racisme et d'antisémitisme.

La création d'une mission Mémoire et citoyenneté intervient dans ce contexte. L'une des tâches prioritaires du référent académique, Gérald Attali, IA-IPR d'histoire-géographie, est de coordonner les actions entreprises dans l'académie en vue des commémorations des deux guerres mondiales.

La mission du Centenaire de la Première Guerre mondiale a été créée en 2012. Elle recommande aux écoles de s'investir dans la commémoration en s'appuyant sur le concours des Petits Artistes de la mémoire. Pour le second degré, un appel à projets Mémoires héritées, histoire partagée a été adressé aux établissements ; il ambitionne de mobiliser largement les collèges, les lycées et lycées professionnels (LP).

Pour la commémoration du 70e anniversaire des combats de la Résistance, des débarquements et de la Libération, l'instrument essentiel de la participation des établissements est le concours national de la Résistance et de la déportation. Le thème proposé pour l'année 2013-2014 est La libération du territoire et le retour à la République. A la demande de la DGESCO, le CNDP a réalisé un portail national spécialement dédié au concours.

Dans la perspective de la commémoration du Centenaire de la Première Guerre mondiale, le comité académique du Centenaire s'est réuni sous la présidence de M. Bernard Dubreuil, recteur de l'académie d'Aix-Marseille, le 30 mai 2013.

**Le recteur attend de cette instance qu'elle impulse l'engagement de l'académie dans les commémorations à venir. Il propose la désignation d'un référent départemental par les DASEN afin d'assurer une meilleure coordination de la politique académique et accroître la collaboration entre le premier et le second degrés. Enfin, il suggère que tous les projets trouvent auprès de l'académie une reconnaissance qui pourrait prendre la forme d'un label académique du centenaire et un aboutissement lors d'une Journée de la mémoire.**

[http://www.ac-aix-marseille.fr/wacam/jcms/c\\_333736/la-mission-academique-memoire-et-citoyennete?hlText=centenaire](http://www.ac-aix-marseille.fr/wacam/jcms/c_333736/la-mission-academique-memoire-et-citoyennete?hlText=centenaire)

### **EduThèque**

ÉduThèque est un portail d'accès gratuit à des ressources pédagogiques numériques libres de droit des établissements publics, culturels et scientifiques, à destination des enseignants du premier et du second degré. ÉduThèque est un des onze nouveaux services pour faire entrer l'École dans l'ère du numérique.

<http://www.edutheque.fr/accueil.html> <cid:part1.06090404.04010006@ac-aix-marseille.fr>

## DOCUMENTS SANTE SECURITE CONDITIONS DE TRAVAIL

Les documents suivants sont consultables sur le site de la Direction académique de Vaucluse, sous la rubrique " **Santé - Social** " :

- Livret d'accueil écoles santé et sécurité au travail ;
- Livret d'accueil EPLE santé et sécurité au travail ;
- Guide à l'attention des personnels de l'éducation nationale sur les accidents de service ou les accidents de travail ;
- Guide sur les maladies professionnelles à l'attention des personnels de l'éducation nationale.

Je vous invite à en prendre connaissance.

Le conseiller de prévention départemental

Jean-franc.dechaume@ac-aix-marseille.fr

Tél : 04 90 27 76 72